

# Sélection d'article sur la politique suisse

|                   |  |
|-------------------|--|
| Requête           | <b>20.04.2024</b>  |
| Thème             | <b>Sans restriction</b>                                      |
| Mot-clés          | <b>Sans restriction</b>                                      |
| Acteurs           | <b>Lausanne, Syndicat médias et communication (syndicom)</b> |
| Type de processus | <b>Sans restriction</b>                                      |
| Date              | <b>01.01.1965 - 01.01.2024</b>                               |

# Imprimer

## Éditeur

Année Politique Suisse  
Institut für Politikwissenschaft  
Universität Bern  
Fabrikstrasse 8  
CH-3012 Bern  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss)

## Contributions de

Freymond, Nicolas

## Citations préféré

Freymond, Nicolas 2024. *Sélection d'article sur la politique suisse: Lausanne, Syndicat médias et communication (syndicom), 2010*. Bern: Année Politique Suisse, Institut de science politique, Université de Berne. [www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss), téléchargé le 20.04.2024.

# Sommaire

|  |   |
|--|---|
| <b>Chronique générale</b>              | 1 |
| <b>Infrastructure et environnement</b> | 1 |
| Transports et communications           | 1 |
| Poste et télécommunications            | 1 |

# Abréviations

---

# Chronique générale

## Infrastructure et environnement

### Transports et communications

#### Poste et télécommunications

DÉBAT PUBLIC  
DATE: 15.12.2010  
NICOLAS FREYMOND

À la fin de l'été, La Poste a lancé l'expérimentation de **nouveaux processus de distribution (projet Distrinova)** procédant d'une mécanisation accrue du tri du courrier dans la région de Saint-Gall, dans l'agglomération de Kriens-Sarnen, ainsi qu'en ville de Lausanne. La technologie est ainsi censée permettre une réduction sensible du temps de travail des facteurs dédié au tri manuel des lettres. Durant la période de test, La Poste a fixé l'heure de clôture de la distribution à 14 heures dans les zones concernées. Les nouveaux processus accordent la priorité aux entreprises, le courrier adressé aux particuliers n'étant distribué qu'en fin de matinée, voire en début d'après-midi. Cette annonce a suscité les critiques du régulateur postal, Marc Furrer, selon lequel le fait de privilégier les entreprises par rapport aux particuliers est contraire aux exigences du service universel, qui prévoient expressément l'obligation pour La Poste de fournir les mêmes prestations à tous ses clients. Dans le même sens, Syndicom s'est élevé contre « l'émergence d'une société à deux classes ». Il s'est également inquiété des conséquences de la mécanisation pour le personnel, estimant à 3'000 le nombre d'emplois de facteurs menacés. À l'automne, le syndicat a organisé une manifestation à Berne afin d'exiger que la direction de l'ancienne régie garantisse le maintien des places de travail menacées par Distrinova. Le projet a également rencontré de virulentes oppositions dans les régions concernées, où habitants et élus ont dénoncé la distribution tardive du courrier. Face à l'ampleur du mécontentement ainsi exprimé, La Poste a annoncé en fin d'année qu'elle renonçait à cette mesure et ramenait l'heure de clôture de la distribution à 12h30.<sup>1</sup>

---

1) Presse des 18.8, 20.8, 25.10 (manifestation) et 15.12.10 (Poste).